

0491260D
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FRANCOIS VILLON
AVENUE FRANCOIS VILLON
49130 LES PONTS DE CE
Tel : 0241449052

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Affiche sur le portail public du collège des délibérations et des actes émis par le Conseil
'Administration

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 17
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/09/2023
Réuni le : 05/10/2023
Sous la présidence de : Gilles Ernout
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration se prononce sur l'affichage sur le portail public du collège des délibérations et des actes issus du Conseil d'Administration

Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Affichage_actes_délibérations_CA_portail_public_collège : Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'affichage en ligne sur le portail public du collège des actes et délibérations issus des séances du Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0